

7 août 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

MESSAGE ADRESSE PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A SON EMINENCE LE CARDINAL JEAN VILLOT CAMERLINGUE DE LA SAINTE EGLISE ROMAINE, PARIS, LE 7 AOUT 1978

« POLITIQUE ETRANGERE » « RELATIONS FRANCO - VATICANES » C'EST AVEC UNE PROFONDE TRISTESSE QUE LE PEUPLE FRANCAIS A APPRIS LA NOUVELLE DU DECES DE SA SAINTETE LE PAPE PAUL VI. LA FRANCE AVAIT SUIVI AVEC RESPECT ET AFFECTION SON LONG EFFORT POUR MAINTENIR ET TRANSMETTRE LE MESSAGE EVANGELIQUE DANS SA PURETE AUTHENTIQUE, ECLAIRE PAR SA PROPRE SPIRITUALITE, TOUT EN POURSUIVANT L'ADAPTATION DE L'EGLISE AUX REALITES SOUVENT DIFFICILES ET PARFOIS EPROUVANTES D'UN MONDE QUI SE CHERCHE. IL N'A CESSÉ DE DONNER, PAR SES MESSAGES ET SON ACTION, L'EXEMPLE DU COURAGE ET D'UN ENTIER DEVOUEMENT A LA CAUSE DE L'ENTENTE PACIFIQUE ENTRE TOUS LES HOMMES. LA FRANCE, QUI SE SOUVIENT DE SON APPELLATION DE FILLE AINEE DE L'EGLISE, EST PARTICULIEREMENT TOUCHEE PAR LA DISPARITION DU SAINT PERE. EN CES DOULOUREUSES CIRCONSTANCES, JE PRIE VOTRE EMINENCE REVERENDISSIME ET LE SACRE COLLEGE DE BIEN VOULOIR ACCEPTER EN MON NOM ET EN CELUI DU PEUPLE FRANCAIS MES CONDOLEANCES LES PLUS ATTRISTEES

-\